

Annexe 1 : Lettre de mission



Agnès PANNIER-RUNACHER

Paris, le 5 OCT. 2020

Ministre déléguée

Nos réf. Mef-D20-08027

Madame, Monsieur,

Notre pays connaît depuis plusieurs années un déficit avéré de grosses PME et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). Bien que le nombre d'ETI croît depuis quelques années, il reste toutefois insuffisamment élevé, aux alentours de 5 400, et la France compte peu de grandes ETI : elles emploient en moyenne 600 salariés. La France connaît par ailleurs un manque de grosses PME et de PME en forte croissance, vivier des ETI de demain. Cette situation traduit la difficulté de nos entreprises à croître et risque de se renforcer dans le contexte de crise économique actuelle.

Or, la résilience dont font preuve les entreprises de taille intermédiaire en cette période de crise démontre leur importance stratégique pour l'économie française : elles emploient 25 % des salariés, réalisent 26 % de la dépense privée de R&D, représentent 34 % des exportations et contribuent ainsi au développement des territoires ainsi qu'au rayonnement du « produire en France » à l'international.

La transformation des PME en ETI et le développement des ETI sont au cœur de l'action du Gouvernement depuis le début du quinquennat avec plusieurs réformes structurantes déjà mises en œuvre : réforme du droit du travail et du dialogue social, réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 % d'ici 2022 et réforme de la fiscalité du capital, simplification dans le cadre de la loi PACTE (seuils, Pacte Dutreil, intérressement, ...) réforme de l'apprentissage.

Pour relever les défis spécifiques des ETI, le Gouvernement a par ailleurs annoncé le 21 janvier dernier le lancement d'une stratégie « Nation ETI », autour de six axes :

- faire connaître les ETI ;
- développer une « culture ETI » au sein de l'administration ;
- accompagner les dirigeants dans leur stratégie de croissance ;
- renforcer l'attractivité et l'accès des ETI aux compétences ;
- renforcer les capacités d'investissement des ETI ;
- faciliter la transmission des ETI.

L'enjeu est désormais de sécuriser la situation économique des ETI et d'accélérer leur reprise d'activité en leur faisant bénéficier de toutes les mesures mises en place par le Gouvernement dès le début du quinquennat.

Dans ce contexte, nous avons décidé de vous nommer Ambassadeurs des ETI. D'une part, vous serez chargé de suivre la mise en place de la stratégie « Nation ETI », en lien avec la Direction générale des entreprises. D'autre part, vous vous attacherez à promouvoir les priorités et les préoccupations des ETI auprès des services de l'Etat et à promouvoir auprès des ETI les dispositifs récents mis en place (French Fab Investment Desk, dispositif « Partenariat fiscal », etc.) ainsi que les mesures du plan de relance, le cas échéant.

Vos principales missions seront les suivantes :

- **Communication** : faire un tour de France des clubs ETI pour échanger sur les mesures du Gouvernement et s'assurer que les ETI s'emparent de celle-ci et participer au tour de France des ETI ministériel ;
- **Exécution** : suivre en lien avec les préfets de région, DIRECTE et clubs régionaux les « grains de sable » qui peuvent empêcher la mise en œuvre des mesures du plan (complexité, etc) ;
- **Résolution de problème** : porter des mesures de simplification et être les facilitateurs du règlement des problèmes des ETI avec les administrations ;
- **Benchmark** des bonnes pratiques des échelons locaux (régions, établissements publics de coopération intercommunale) entre les ETI et partage de ces bonnes pratiques ;
- **Propositions** sur la manière de développer une culture ETI dans les administrations et le cas échéant la mettre en œuvre ;
- **Simplification** : formuler des propositions contribuant à simplifier l'activité des ETI et à améliorer leur compétitivité

Un point sera organisé toutes les deux semaines afin d'acter les avancées et suivre le calendrier des travaux futur. Ils permettront des remontées régulières de vos points de vigilance et arbitrages sur vos recommandations.

La Direction générale des entreprises vous apportera son appui dans la conduite de cette mission ainsi que le Conseil général de l'économie.

Je sais compter sur votre engagement pour mener à bien ce chantier important pour le développement de nos ETI.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Agnès PANNIER-RUNACHER

Mme. Jeanne-Marie PROST, Conseillère-Maître à la Cour des Comptes
13 Rue Cambon
75001 Paris

M. Olivier SCHILLER, Président directeur général de Septodont
58 Rue du Pont de Créteil
94100 Saint-Maur-des-Fossés